

# Réunion du bureau du Conseil de Quartier Pigalle-Martyrs

Mardi 20 mars 19h

Maison de la Vie Associative et Citoyenne, 54 rue JB Pigalle

## *Compte-rendu*

Étaient présents : Amélie Alduy, Eléna Angleviel, Julien Bécognée, Agnès Catineau, Cassandre Fortin, Nejib Guerbaa, Michel Güet, Emmanuel Hébrard, Joël-Yves Le Bigot, Matthieu Lott, Anick Puyooou, Christine Rivet, Régine Seidenbaum, Daniel Steinbrunner, Fabrice Taratte, Mariella Eripret (coordinatrice des conseils de quartier).

Ainsi que Sébastien Dulermo, adjoint à la Maire du 9<sup>e</sup> en chargé des aménagements de voirie.

Excusés : Roger-Patrice Bernard, Laurence Erguy, Annie Fournier, Philippe Le Carpentier, Murielle Lévy, Virginie Mergoïl, Adeline Guillemain (élue référente).

### ***1. Présentation des projets d'aménagement du parvis de l'église ND de Lorette et de la rue Bourdaloue***

Sébastien Dulermo présente le projet d'aménagement qui avait été déposé par le bureau du CQ au budget participatif 2016 et plébiscité par les habitants du 9<sup>e</sup>.

L'estimation budgétaire était de 780 000 euros mais le coût sera finalement moins important.

La réfection des grilles de l'église initialement estimée à 200 000 euros coûtera finalement 60 000 euros.

Mathieu Lott qui avait activement participé à la réflexion sur le projet rappelle que ce dernier a été pensé au départ pour lutter contre la saleté provoquée par le fait que beaucoup de gens viennent manger là le midi et y laissent leurs déchets. Avait donc été prévue l'installation de poubelles, d'une fontaine à eau pour se laver les mains, d'assises individuelles pour éviter que les gens ne s'installent sur les marches de l'église.

Le problème des deux-roues qui stationnent sur le parvis est un autre problème majeur de cet espace.

Le curé de l'église avait été consulté. Il avait mis en avant l'importance de ne pas bloquer l'accès aux corbillards.

L'architecte des bâtiments de France (ABF) a mis son veto sur certaines idées :

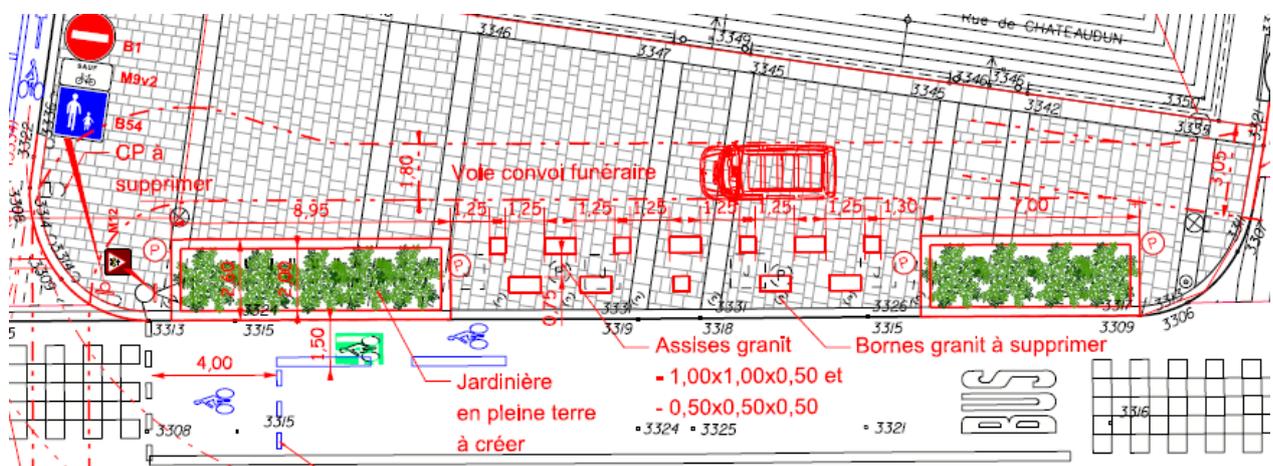
- l'aménagement d'une barrière végétale pour mieux séparer le parvis du trafic de la rue de Châteaudun, en raison de la perspective qu'il faut préserver. La **barrière végétale** ne sera mise en place que sur les deux extrémités du parvis.
- l'installation d'une **fontaine**, en raison de la cohérence architecturale. Sébastien Dulermo va reposer la question et proposer que la fontaine soit installée rue Bourdaloue.

Afin d'éviter ce genre de déconvenue, l'avis de l'ABF est désormais sollicité avant la mise au vote des projets du Budget participatif.

**4 poubelles** ainsi que des **assises minérales en granit**, comme le sol, seront installées.

Matthieu Lott propose que les assises soient diversifiées et installées en quinconce pour éviter que les deux-roues ne stationnent entre les assises.

Note post-réunion : l'alignement parallèle à la rue de Châteaudun a été doublé et les jardinières élargies.



Anick Puyoo soulève la problématique des personnes malvoyantes : il faudrait mettre en place un marquage au sol pour orienter leur chemin.

Des **accroches-vélos** vont être ajoutés rue Fléchier et rue Lafitte.

Des **places de stationnement moto** vont être aménagées rue de Châteaudun et rue St-Lazare.

S'agissant de la rue Bourdaloue, elle sera mise en **aire piétonne** comme la rue Cadet. Aucune voie n'est totalement fermée à la circulation car il faut toujours prévoir l'accès aux véhicules de secours. La chaussée sera rehaussée.

Il n'est plus possible de mettre des potelets amovibles.

**La rue va être végétalisée** davantage, ce qui ne permettra pas aux commerçants d'installer des terrasses. Sébastien Dulermo va étudier avec les services la possibilité d'installer quelques tables et chaises amovibles, le midi lors des beaux jours. Il faudra veiller à ce que les 4 mètres de chaussée restent accessibles en tout temps pour les pompiers.

**Derrière l'église, le trottoir va être élargi** et connecté à la rue Bourdaloue. Une place de livraison va être aménagée devant l'hôtel. Cet aménagement se fera en lien avec l'agrandissement des trottoirs rue de Saint-Lazare entre les rues Saint-Georges et de la Rochefoucauld.

Les pots de fleur vont être peints de la même couleur que les grilles de l'église pour harmoniser l'ensemble.

Julien Bécognée propose que soient installés des accroches-vélos sur le trottoir élargi car il n'y en a pas en bas de la rue des Martyrs. Sébastien Dulermo n'y est pas favorable car cela risque d'attirer les scooters. Il rappelle qu'à chaque traversée piétonne, une place de stationnement sera supprimée pour pouvoir y installer cinq arceaux à vélo. Cela présente en plus l'avantage d'augmenter la visibilité des piétons qui traversent.

Note post-réunion : 10 arceaux vélos seront ajoutés entre la rue du Faubourg Montmartre et la rue Fléchier.

Les membres du bureau souhaiteraient qu'un **panneau informatif** soit installé dans la rue Bourdaloue pour indiquer notamment l'histoire du nom de cette rue. Bourdaloue était le nom d'un jésuite français. Ce nom est « attaché à une sorte de pot de chambre oblong, peut-être par allusion ironique à la longueur de ses sermons qui faisaient souffrir la vessie des dévotes. La « tarte Bourdaloue » tient son nom de la rue Bourdaloue où était établi le pâtissier qui l'inventa. » (Wikipédia)

Les travaux démarreront à l'automne avec des plantations avant le 1<sup>er</sup> mars.

S'agissant des grilles, il faut d'abord consolider les fondations de l'église avant d'y toucher.

## **2. Organisation des groupes de travail**

Cinq groupes de travail ont été mis en place, auxquels les membres du bureau ont pu s'inscrire via un sondage :

- Embellissement (propreté, végétalisation, aménagement...)
- Patrimoine culturel et historique
- Semaine des droits de l'enfant (pilote par Joël-Yves).
- Charivari
- Atelier participatif : création d'un atelier participatif pouvant accueillir les artisans du quartier, bénévoles et citoyens de toutes générations et de tous milieux sociaux confondus, avec atelier de réparations de vélos, espace menuiserie, espace métallurgie, etc.

La liste des contacts classés par commission est communiquée à l'ensemble des membres du bureau. Ainsi, les membres de chaque commission peuvent s'organiser librement, en mettant en copie Adeline Guillemain et Mariella Eripret dans les échanges. La liste ne doit servir que pour les échanges relatifs au conseil de quartier.

Concernant la commission « Patrimoine culturel », il est précisé qu'il s'agit aussi du patrimoine actuel. Il y a de nombreux artistes dans le quartier qu'il faudrait recenser et rencontrer.

A ce propos, Eléna Angleviel nous informe que l'association Faites le Neuf dont elle fait partie, va organiser des animations le 16 juin rue des Martyrs avec ateliers participatifs, orchestre, loterie, etc., en lien avec l'association des commerçants dont elle attend une confirmation.

Le bureau du CQ pourrait par exemple aller solliciter les artistes du quartier pour leur proposer de participer à cette fête.

### **3. Charivari**

Date : Dimanche 27 mai 2018 : après-midi

Thème : pas de thème pour les déguisements mais fil conducteur pour les animations => Chopin, Les Impressionnistes.

Lieu : Place Saint-Georges + défilé (même parcours qu'en 2016 et 2017).

Déroulé (Idem qu'en 2017) :

Rassemblement à partir de 14h.

15h : défilé au départ de la place Saint-Georges en fanfare + musique de François Yung.

16h30 : retour place Saint-Georges. Goûter d'époque, buffet participatif.

17h-19h :

- Sur la place : démonstration de danse, goguette, buffet, maquillage enfants, déclamation de textes.
- A l'intérieur à la Fondation Thiers, deux sessions, une à 17h, l'autre à 18h :
  1. chant Jean-Pierre Mathieu
  2. Concert de piano (Chopin)+ visite guidée de l'hôtel Thiers en alternance.

**Nous sommes à la recherche d'une fanfare pour accompagner le défilé.**

Le budget dépensé l'année dernière s'élève à environ 2400 euros. Les plus grandes dépenses sont dues au dispositif de sécurité (signaleurs) et à la fanfare.

L'association Faites le Neuf pourrait allouer un montant pour cet événement (500 euros environ) et organiser une tombola. Eléna Angleviel se renseigne.

### **3. Point d'avancement sur l'organisation de la semaine des droits de l'enfant**

Le projet vise à organiser une semaine des droits de l'enfant du 19 au 25 novembre 2018 afin de célébrer la convention des droits de l'enfant, en mobilisant tous les acteurs de l'arrondissement qui interviennent dans le domaine de l'enfance et en proposant des animations telles qu'un concert de jazz à la mairie du 9e le 20 novembre, un concours de dessin, un colloque à la Fondation Dosne-Thiers.

Emmanuel Hébrard pense qu'il vaudrait mieux condenser les activités proposées sur 3 ou 4 jours plutôt qu'une semaine.

Plusieurs membres sont d'avis que le projet devrait prendre une envergure plus importante, à l'échelle de l'arrondissement, voire au-delà, plutôt qu'à l'échelle du quartier.

Une fois que le projet sera mieux défini, l'ensemble des conseils de quartier sera sollicité pour y participer.

L'association Faites le Neuf pourrait être partenaire du projet en organisant par exemple une tombola ou la vente de rubans violets au profit d'une association.

Budget : le bureau décide de réserver 500 euros pour cet événement. Les autres conseils de quartier du 9<sup>e</sup> pourront également contribuer s'ils le souhaitent et des partenaires financiers vont être recherchés.

#### ***4. Vide-grenier***

Très attendu par les habitants, il est proposé au bureau du CQ d'organiser cette année encore un vide-grenier place St-Georges en partenariat avec Aurore-Siloé.

Date envisagée : dimanche 17 juin.

Le bureau souhaite en savoir davantage sur l'équipe de prévention Siloé. Une présentation pourra être faite lors de la prochaine réunion de bureau.

#### ***5. Réunions publiques : thèmes et dates***

Plusieurs thèmes avaient été proposés. Pour les prioriser, un sondage avait été mis en place. Il en ressort 3 thèmes privilégiés :

- L'accessibilité, notamment des personnes handicapées (réunion commune aux 5 CQ)
- La gentrification du 9<sup>e</sup> : Michel Güet et Agnès Catineau se renseignent pour trouver des intervenants
- Traitement de la capillarité dans les immeubles : Annie Fournier se renseigne.

#### ***6. Prochaine réunion de bureau***

La prochaine réunion de bureau aura lieu un midi en semaine dans le local de l'association Aurore-Siloé. Chacun pourra apporter son repas.